

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PRIVATE BANKING SE REGROUPE POUR FORMER L'ASSOCIATION BELGE DES CONSEILLERS EN PLANIFICATION GLOBALE DE PATRIMOINE

Cinq banques belges, actives dans le *private banking*, se sont unies pour fonder l'**Association belge des Conseillers en Planification globale de Patrimoine**, en abrégé A.C.P..

Les cinq banques - MeesPierson (Fortis Private Banking), BBL, Dexia Private Banking (Artesia), KBC-CBC et Banque Degroof – représentent aujourd'hui plus de 80% du marché du *private banking* en Belgique.

L'objet de la nouvelle association est :

- de regrouper des organismes actifs dans le conseil ou la gestion globale de patrimoine pour former une plate-forme d'échanges d'expériences ;
- de veiller à la qualification et au professionnalisme de ceux qui sont appelés à exercer le métier de *private banker* afin d'offrir à la clientèle les meilleures garanties de qualité et de déontologie ;
- de créer un "level playing field" de haut niveau pour le métier *private banking* en Belgique qui, par la dimension globale de l'activité de conseil qui le caractérise, présente des particularités par rapport aux activités de "retail", d'assurances et de "Personal Banking".

En collaboration avec la **Belgian Bankers Academy** (qui fait partie de l'Association Belge des Banques), l'Association a mis en place un programme de formation adapté à la pratique belge. L'objectif visé est de former des généralistes de haut niveau maîtrisant les connaissances de base essentielles de la gestion patrimoniale.

Le cycle des cours peut être suivi en français ou en néerlandais. Il est réparti sur 18 séances (115 heures) et inclut sur un test d'aptitude final débouchant sur l'octroi d'un certificat¹.

Chaque cycle est organisé pour un nombre maximum de 24 étudiants, pouvant tous faire état d'une expérience professionnelle dans le domaine de la banque ou des

¹ Un cycle francophone et un cycle néerlandophone ont été organisés durant l'année académique 2000-2001. Un cycle francophone et un cycle néerlandophone ont démarré en septembre 2001 et s'achèveront en avril 2002. Un nouveau cycle néerlandophone débutera en janvier 2002. En septembre 2002, deux nouveaux cycles seront à nouveau organisés, l'un francophone, l'autre néerlandophone.

services financiers, afin de garantir l'homogénéité du niveau de la formation tout en permettant de réels échanges entre les participants.

Les membres de l'A.C.P. entendent fonctionner de manière neutre et indépendante, sans exclusivité d'aucune sorte, en gardant la maîtrise du contenu de leur programme de cours et en rassemblant des compétences venus de divers horizons (professionnels, monde universitaire, ...) fonctionnant en symbiose avec le monde bancaire.

Afin de s'entourer des expertises adéquates pour développer son projet, l'A.C.P. a formé un Conseil Académique consultatif dont ont d'ores et déjà accepté de faire partie Monsieur Jean-Louis Duplat, Maître Philippe De Page, Maître Emmanuel de Wilde d'Estmael, Monsieur Luc Jonckheere, Monsieur Patrick Carlier et Monsieur Freddy Van Den Spiegel.

L'Association belge des Conseillers en Planification globale de Patrimoine est par ailleurs Membre Associé de l'**International Certified Financial Planners Council** qui regroupe aujourd'hui 14 associations nationales et compte 4 membres associés. Ce poste d'observation permet à l'Association de se tenir au courant de l'évolution des standards internationaux en matière de Financial Planning afin d'en enrichir son programme de cours.

Le Président de l'Association est Xavier Declève, General Manager de MeesPierson, Fortis Private Banking pour la Belgique; le Vice-Président est Bernard Coucke, Directeur Général Private Banking BBL.

Bruxelles, le 6 décembre 2001

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

- . Xavier DECLEVE, Président, au 02/565.92.13
- . Bernard COUCKE, Vice-Président, au 02/738.41.30
- . Gérald CALLEBAUT, Secrétaire Général, au 02/565.92.24